

Berne, le 9 mai 2018



DOCUMENTS DU CONGRÈS

Date et heure **Mercredi 16 mai de 19 h 15 à 21 h 15**

Lieu **Hôtel Bern, Zeughausgasse 9, 3011 Berne,**
Unionssäle au 2^e étage

**Sozialdemokratische Partei
des Kantons Bern**

**Parti socialiste
du canton de Berne**

Monbijoustrasse 61
Postfach/c.p. 2947
3001 Bern

T 031 370 07 80
F 031 370 07 81

sekretariat@spbe.ch
www.spbe.ch

Veillez trouver en annexe les documents suivants :

- Ordre du jour
- Règlement interne avec documents relatifs aux points de l'ordre du jour

Délais

Délai pour résolutions **jusqu'au 14.05.2018 (12 h 00) à :**

sekretariat@spbe.ch

Chères et chers camarades,

J'ai le plaisir de vous convier au congrès du PS du canton de Berne qui aura lieu le 16 mai 2018 à Berne. Lors de cette soirée nous prendrons congé de notre conseillère d'Etat Barbara Egger-Jenzer qui se retire après dix-sept ans de fonction. Avec un peu de recul, nous reviendrons sur les élections 2018 et nous nous prononcerons sur les affaires statutaires ayant trait aux finances.

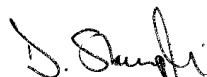
Après dix-sept ans au gouvernement, Barbara Egger-Jenzer se retire à fin juin 2018. Pendant cette période, elle aura d'abord vécu une majorité bourgeoise, puis rose-verte, puis hélas à nouveau bourgeoise. Indépendamment des compositions du Conseil-exécutif, elle aura très fortement marqué le canton de Berne et imprimé son empreinte à la politique bernoise pour les années à venir. Nous voulons lui faire nos adieux avec les honneurs qui lui sont dus. L'auteur et journaliste Heinz Däpp suivra cet événement avec son programme à lui.

Maintenant que plusieurs semaines ont passé depuis les élections, nous voulons revenir sur les bons résultats que nous avons obtenus pour en faire une brève analyse. Le PS a augmenté son pourcentage de voix de 3.1 % et remporté cinq sièges supplémentaires au Grand Conseil. De nouvelles majorités sont donc à nouveau possibles. Nous pouvons également nous réjouir de la très bonne élection de Christoph Ammann et d'Evi Allemann au Conseil-exécutif, même si nous aurions espéré obtenir un troisième siège.

À la fin nous aurons à nous prononcer sur les comptes 2017, le montant des cotisations des membres et la planification financière 2019-2021.

Je me réjouis beaucoup de participer à un congrès qui promet d'être intéressant et espère vous voir nombreux à Berne.

En toute solidarité,



David Stampfli, secrétaire dirigeant du parti

Destinataires :

- Sections, fédérations régionales, Femmes PS du canton de Berne, JS du canton de Berne, PS 60+ du canton de Berne, PS Migrant-e-s du canton de Berne, le Forum socialiste de l'Université de Berne
- Les membres du groupe au Grand Conseil, les membres du comité directeur, les membres de la commission de gestion, Mme la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga, les membres du PS bernois au Conseil national et au Conseil des Etats,
- Invités d'honneur, PS Suisse, Union syndicale du canton de Berne

ORDRE DU JOUR

<i>Heure</i>	<i>No</i>	<i>Point</i>
19:15	1.	Ouverture et accueil Ursula Marti, présidente du PS du canton de Berne
	2.	Elections pour le congrès - Scrutateurs/trices - Commission de vérification des mandats - Bureau électoral - Bureau du congrès (institué conformément aux statuts)
	3.	Approbation - Ordre du jour - Règlement interne - Procès-verbal du congrès du 14.02.2018 (publié sur le site Web)
19:30	4.	Retour sur les élections au Grand Conseil et au Conseil-exécutif 2018
20:00	5.	Adieux de la conseillère d'Etat Barbara Egger-Jenzer - Heinz Däpp, auteur et journaliste - Margret Kiener Nellen, conseillère nationale - Le chœur «Linksdrall»
20:30	6.	Finances 6.1 Comptes 2017 et décharge 6.2 Plan financier 2019-2021 et fixation du montant des cotisations des membres
20:45	7.	Consignes de votes pour les votations du 10 juin 2018 7.1 Initiative Monnaie pleine 7.2 Loi fédérale sur les jeux d'argent
21:00	8.	Résolutions
21:10	..9.	Divers
21:15	10.	Clôture du congrès

GESCHÄFTSORDNUNG / RÈGLEMENT

1. Stimmkarten / Cartes de vote

Die Stimmkarten werden am Parteitag bei der Mandatskontrolle persönlich abgegeben. Bei den Abstimmungen werden nur die Stimmkarten gezählt. Verlorene Stimmkarten werden nicht ersetzt.

Les cartes de vote sont remises personnellement lors du contrôle des mandats le jour du congrès. Lors des votations, seules les cartes de vote sont comptées. Les cartes de vote perdues ne sont pas remplacées.

2. Redezeit / Temps de parole

Begründung von Anträgen	5 Minuten
Développement de propositions	5 minutes
Begründung der Haltung der Geschäftsleitung	5 Minuten
Développement de la position du comité directeur	5 minutes
Diskussionsvoten	3 Minuten
Intervention au cours des discussions	3 minutes

3. Wortbegehren / Intervention

Delegierte, die das Wort wünschen, melden dies schriftlich mit dem beim Podium aufliegenden Formular «Wortbegehren» und übergeben dieses vollständig ausgefüllt dem Präsidium, bevor die Sitzungsleitung die RednerInnenliste geschlossen hat.

Les délégué-e-s qui désirent prendre la parole s'annoncent par écrit par le biais du formulaire «Intervention» disponible au podium. Ils le transmettent dûment rempli à la présidence avant que la présidence de séance ne close la liste des orateurs.

4. Anträge / Propositions

Anträge sind ebenfalls mit dem vollständig ausgefüllten Formular «Wortbegehren» schriftlich beim Präsidium zu deponieren.

Les propositions doivent être déposées par écrit auprès de la présidence à l'aide du formulaire «Intervention» dûment rempli.

5. Wahlen und Abstimmungen / Elections et votations

Wahlen und Abstimmungen finden nach Statuten (Artikel 9) statt. Bei mehreren Kandidierenden für das gleiche Amt erfolgt die Wahl schriftlich und geheim, wenn dies die Geschäftsleitung oder ein Mitglied aus dem Plenum beantragt. Die Abstimmungen finden in der Regel offen statt. Sie werden schriftlich und geheim durchgeführt, wenn dies die Geschäftsleitung oder ein Drittel der Stimmenden verlangt.

Les élections et votations sont effectuées conformément aux statuts (article 9). Quand plusieurs candidat-e-s briguent la même fonction, l'élection a lieu à bulletin secret si le comité directeur ou un membre du plenum en fait la demande. Les votations se font généralement à main levée, mais le scrutin a lieu à bulletin secret si le comité directeur ou un tiers des délégués le demande.

5. Resolutionen / Résolutions

Resolutionen müssen spätestens am Mittag zwei Tage vor dem Parteitag auf dem Parteisekretariat eingereicht werden. Resolutionen zu Ereignissen der letzten zwei Tage vor dem Parteitag sind eine Stunde vor Parteitagbeginn einem/einer der gewählten ParteisekretärInnen zu übergeben.

Les résolutions doivent être transmises au secrétariat du parti au plus tard à 12h00 deux jours avant le congrès. Les résolutions portant sur des événements ayant lieu les deux jours avant le congrès sont à transmettre à un(e) secrétaire du parti une heure avant le début du congrès.

AFFAIRES DU CONGRÈS

Point 6: Finances

6.1 Comptes annuels 2017 et décharge aux organes

RECETTE	Comptes 2016	Budget 2017	Comptes 2017
Cotisations des membres	605'130.00	615'000.00	622'179.00
Contributions au PS Suisse	-342'155.00	-346'000.00	-342'257.90
Redevances des élus	256'810.10	240'000.00	291'337.30
Contribution de solidarité	266'620.49	200'000.00	258'989.35
Groupe du Grand Conseil	118'000.00	118'000.00	118'000.00
Fundraising PS Suisse	0.00	20'000.00	62'343.40
Total dépenses et produits de campagnes	31'289.15	27'000.00	22'146.00
Dépenses mailings	-30'899.83	-31'500.00	-29'724.39
Recettes financement électoral	20'000.00	0.00	0.00
Total des autres recettes	8'262.74	2'500.00	1'200.00
Total des recettes	933'057.65	845'000.00	1'004'212.76
DÉPENSES	Comptes 2016	Budget 2017	Compte 2017
Politique, campagnes	107'864.66	117'000.00	120'528.08
Elections	225'017.20	20'000.00	83'637.85
Apports(+)/dissolution(-) fonds	50'000.00	180'000.00	295'000.00
Total des dépenses en personnel	597'462.95	530'500.00	515'040.40
Rétrocessions Ville & FRs	-165'206.05	-122'000.00	-120'702.85
Total administration	115'019.12	113'900.00	102'285.32
Total des autres dépenses	3'326.30	4'000.00	4'048.50
Bénéfice(+)/perte(-)	-426.53	1'600.00	4'375.46
Total des dépenses	933'484.18	843'400.00	999'837.30

Les comptes annuels 2017 clôturent avec un bénéfice de 4'375.46 francs. Du fait de la forte hausse des revenus, nous avons pu alimenter le fonds électoral d'un montant de CHF 245'000 et le fonds pour le développement du parti d'un montant de CHF 50'000 supplémentaires pour financer des projets internes au parti. Le fonds électoral s'élève désormais à CHF 560'000 francs au 31.12.2017, ce qui constitue une somme suffisante pour les élections 2018 et 2019. Les revenus issus des cotisations des membres ont enfin repris l'ascenseur, ce qui n'était pas arrivé depuis longtemps. Cette progression réjouissante est à mettre sur le compte de l'augmentation du nombre des membres. Nous devons toutefois poursuivre nos efforts dans le recrutement et le suivi des membres. Les cotisations des membres restent la base du financement de notre parti, et avec les recettes provenant de la contribution de solidarité et des redevances des élus, elles représentent près de trois quarts de notre budget. Nous adressons une nouvelle fois un grand merci à tous les élus de notre parti ainsi qu'aux nombreux donateurs, sans lesquels nous ne pourrions pas accomplir notre travail politique ni effectuer nos campagnes électorales. Les recettes des redevances des élus tout comme celles des contributions de solidarité ont nettement dépassé le budget. Nous avons aussi obtenu plus de moyens que prévu avec la collecte de fonds du PS Suisse.

Au niveau des dépenses, les préparatifs pour les élections au Grand Conseil ont pesé particulièrement lourd dans la balance. Ils ont engendré des coûts nettement plus élevés dans les comptes 2017 que ce qui avait été budgeté. L'exercice 2018 devrait enregistrer des coûts moindres. Le budget de campagnes a également été légèrement dépassé. Ceci est principalement dû aux campagnes de votation sur la RIE III et la réforme des retraites. Compte tenu de l'importance de ces deux dossiers, ce dépassement est excusable. Les autres dépenses se situent dans la plage prévue.

	2017		2016	
	CHF	CHF	CHF	CHF
Actifs				
Actifs liquides (caisse, comptes)	893'486.30		498'614.98	
Créances contre sections	14'234.00		39'033.90	
Autres créances	1'726.00		21'545.43	
Ducroire	0.00		0.00	
Actifs transitoires	3'233.35		15'488.60	
Réserves de marchandises	1.00		1.00	
Actifs corporels	1.00		1.00	
Valeurs	2'000.00		2'000.00	
Total des actifs	914'681.65		576'684.91	
Passifs				
Créditeurs		15'764.05		4'906.90
Passifs transitoires		8'049.30		14'360.05
Fonds développ. parti & affaires sociales		131'463.87		89'963.87
Fonds électoral		560'000.00		315'000.00
Report à nouveau 1 ^{er} janv.		195'028.97		195'455.50
Résultat année en cours		4'375.46		-426.53
Total des passifs		910'306.19		619'686.32

Bilan au 31.12.2017

Les comptes annuels ont été révisés par l'équipe de Stefan Neuenschwander et Matthias Burkhalter, qui recommandent au congrès de les approuver.

Proposition du comité directeur :

- Adoption des comptes annuels 2017
- Approbation du bilan au 31 décembre 2017
- Décharge aux organes dirigeants

6.2 Plan financier 2019-2021 (y c. cotisations des membres inchangées)

Le plan financier présente un budget équilibré pour la période de planification. Les cotisations cantonales restent à CHF 43.- par membre. Comme les revenus de 2017 se sont révélés nettement plus élevés que prévu, nous pouvons prudemment augmenter les attentes concernant la contribution de solidarité, les recettes des redevances des élus et la collecte de fonds dans la planification. Grâce aux recettes supplémentaires, nous pouvons aussi planifier davantage de dépenses. Nous voulons essentiellement utiliser ces moyens lors des campagnes politiques. Des réserves suffisantes ont pu être planifiées dans le fonds électoral pour les prochaines élections. Dans l'ensemble, notre situation financière peut toujours être considérée comme bonne.

Plan financier 2019-2021 (comparé aux comptes annuels 2017 et au budget 2018)

Recettes	ER 17	Budget 18	Plan 19	Plan 20	Plan 21
Contributions des membres	622'179.00	675'000.00	675'000.00	675'000.00	675'000.00
Contributions au PS Suisse	-342'257.90	-401'250.00	-401'250.00	-401'250.00	-401'250.00
Redevances des élus	291'337.30	240'000.00	250'000.00	250'000.00	250'000.00
Contribution de solidarité	258'989.35	200'000.00	220'000.00	220'000.00	220'000.00
Groupe au Grand Conseil	118'000.00	118'000.00	118'000.00	118'000.00	118'000.00
Fundraising PSS	62'343.40	20'000.00	12'000.00	30'000.00	30'000.00
Total dépenses et produits de campagne	22'146.00	52'000	62'000	27'000	27'000
Dépenses mailings	-29'724.39	-32'000.00	-32'000.00	-32'000.00	-32'000.00
Recettes financement électoral	0.00	70'000.00	85'000.00	0.00	0.00
Total des autres dépenses	1'200.00	500.00	500.00	500.00	500.00
Total des recettes	1'004'212.76	942'250.00	989'250.00	887'250.00	887'250.00
Dépenses					
Politique, campagnes	120'528.08	135'500.00	156'500.00	156'500.00	156'500.00
Elections	83'637.85	475'000.00	500'000.00	0.00	35'000.00
Apports(+)/dissolution(-) fonds électoral	295'000.00	-180'000.00	-200'000.00	200'000.00	180'000.00
Total des dépenses en personnel	515'040.40	515'000.00	516'000.00	545'500.00	527'500.00
Rétrocessions Ville & FRs	-120'702.85	-105'000.00	-94'000.00	-123'000.00	-120'000.00
Total Administration	102'285.32	98'200.00	106'200.00	104'200.00	104'200.00
Total des autres dépenses	4'048.50	4'000.00	4'000.00	4'000.00	4'000.00
Bénéfice(+)/perte(-)	4'375.46	-450.00	550.00	50.00	50.00
Total des dépenses	999'837.30	942'700.00	988'700.00	887'200.00	887'200.00
	ER 17	Budget 18	Plan 19	Plan 20	Plan 21

Proposition du comité directeur :

- Pas de changement pour les cotisations des membres du parti cantonal, qui restent à CHF 43.-/an
- Adoption du plan financier 2019-2021

Point 7 : Consignes de votes pour les votations du 10.06.2018

7.1 Initiative Monnaie pleine

L'initiative Monnaie pleine propose un nouveau cadre pour le système financier et monétaire suisse. La modification de l'article 99 de la Constitution étendra le monopole de la création monétaire de la Banque nationale (BNS) à la monnaie scripturale. Les banques d'affaires ne pourront plus garantir des crédits aujourd'hui financés par des placements à court terme (comptes courants). L'initiative prévoit que la BNS mette de l'argent en circulation sans dette en le distribuant directement aux finances publiques et à la population. Sans dette signifie que la BNS n'aura pas à acquérir des devises, de l'or ou des titres en contrepartie. Les initiants espèrent que cette réforme apportera une meilleure stabilité au système bancaire et financier. Cette initiative doit être considérée comme une réaction à la crise financière et économique de 2008. En convertissant la monnaie scripturale (ou les placements à court terme, c'est-à-dire l'argent déposé sur les comptes privés ou courants pour les opérations quotidiennes de paiement) en « monnaie pleine » (monnaie centrale), les initiants espèrent qu'il sera plus facile de prévenir les faillites bancaires et les bulles financières, les banques ne pouvant plus créer de monnaie électronique sur la base de ces fonds (transformation des échéances). Elles pourront toutefois continuer à créer de la monnaie scripturale sur la base de l'épargne. L'Etat, selon les arguments avancés par les initiants, n'aura plus besoin de sauver aucune banque avec les milliards des contribuables pour maintenir les opérations de paiement problématique du « too big to fail ». La « monnaie pleine » (comptes courants garantis par la monnaie centrale) déposée sur les comptes courants ne sera plus rémunérée par les banques. « À ceux qui préfèrent percevoir des intérêts plutôt que d'avoir de l'argent sûr, la banque pourra toujours proposer un compte d'épargne », écrivent les initiants. Le 24 février, l'assemblée des délégués du PS Suisse a décidé de voter non à cette initiative.

Le **comité directeur** propose de voter non.

7.2 Loi fédérale sur les jeux d'argent

La nouvelle loi sur les jeux d'argent a été adoptée par le Conseil national et le Conseil des Etats. Elle a fait l'objet d'un référendum qui a abouti avec 60'744 signatures.

Cette nouvelle loi fédérale permettra de régir les jeux d'argent en Suisse dans une seule et même loi. Les maisons de jeu pourront désormais aussi proposer leurs jeux en ligne. Les petits tournois de poker seront autorisés en dehors des maisons de jeu sous le respect de conditions strictes. En contrepartie, la protection contre les dangers des jeux d'argent sera renforcée. La nouvelle loi sur les jeux d'argent comprend des dispositions visant à assurer une exploitation des jeux sûre et transparente et à entraver la manipulation de compétitions sportives. Les maisons de jeu et les exploitants des paris sportifs et jeux d'adresse seront désormais soumis à la loi sur le blanchiment d'argent. Les dispositions pénales pour endiguer l'offre de jeux non autorisés seront actualisées et les sites de jeu étrangers bloqués. Le projet prévoit aussi d'améliorer la prévention de la dépendance au jeu. Les bénéfices provenant des jeux d'argent continueront à être affectés à l'AVS, à l'AI et à des buts d'utilité publique.

Dans l'ensemble, la nouvelle loi sur les jeux d'argent constitue un compromis entre les préoccupations des spécialistes en matière de dépendances, les exploitants de jeux d'argent et l'intérêt public en ce qui concerne les recettes fiscales en faveur d'œuvres sociales et d'utilité publique. Le 24 février, l'assemblée des délégués du PS Suisse a décidé de recommander l'approbation de cette loi.

Le **comité directeur** propose de voter oui.